



Mairie de MOLIETS ET MAÂ
Place de l'Hôtel de ville - 40660 MOLIETS ET MAÂ
Tél. : 05.58.48.50.13 - Fax : 05.58.48.55.71
E-mail : contact@mairiedemoliets.fr
www.mairie-de-moliets.fr

Compte rendu du Conseil Municipal

Du 1^{er} Juillet 2020

L'an DEUX MILLE VINGT, le 1^{er} juillet 2020 à 19 h, le Conseil Municipal de la commune de MOLIETS et MAA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Julia, sous la présidence de Madame Aline MARCHAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : Mme MARCHAND Aline - M. LABORDE Patrick – Mme VERDIER-SLAWINSKI Corinne – M. GUILLAMET François – Mme FAYE Chantal – M. CHAMPEAU Daniel, Mme CALLEGARI Fabienne – M. DUPOUY Jean Louis – Mme CROUZET Francine – M. BEILLARD Jean-Louis – Mme RAYNAUD Josette – M. PIET Bernard - Mme CHADOUTAUD Jacqueline – M. RAOUX-CASSIN Gilbert

Absent excusé non représenté : M. de Valicourt Benoit

Secrétaire de séance : Madame FAYE Chantal

Le compte rendu de la séance du 9 juin 2020 est adopté à l'unanimité

Le procès verbal : Plusieurs conseillers font part d'une omission concernant des propos tenus par M. de Valicourt à savoir : « il n'y a pas de démocratie dans ce conseil, Hitler faisait pareil »
La secrétaire précise que, s'il y a des omissions c'est qu'elle n'a pas entendu correctement du fait du bruit ambiant. Le procès verbal est sous la responsabilité du secrétaire de séance et ne peut en aucun cas être modifié par le Maire. Il doit être signé par tous les membres présents à la séance ou bien, mention est faite de la cause qui les a empêchés de signer en vertu de l'article L 2121-23 du CGCT

ORDRE DU JOUR

1- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Mme le Maire propose une augmentation des taxes foncières de 1% à savoir :

Foncier Bâti : 8,62%

Foncier Non Bâti : 20,35%

Adopté par 13 voix pour et 1 voix contre (M. Raoux-Cassin)

BUDGETS PRIMITIFS

2 - Commune

Les dépenses réelles de fonctionnement dépassent 2,5 millions d'euros. La différence entre le montant inscrit au budget et le montant réel est le fond de roulement. Les dépenses qui structurent le budget de fonctionnement sont notamment celles liées au personnel (titulaire, remplaçant, saisonnier...) environ 35%. Les participations dans des syndicats (Ecoles, Centre de loisirs, Courant d'Huchet...) environ 360 000€, le service incendie 58 020€... Notons que cette année le SDIS a minoré notre participation de 9060€ pour compenser les sorties pompiers de nos ASVP. Les subventions ont aussi été listées pour un montant de 42 300€

Les recettes réelles proviennent principalement des impôts et taxes (305 000€) ; les dotations de l'état sont de 658 000€. Cette année, l'épidémie de coronavirus aura des impacts sur nos recettes ; aussi nous avons minoré celles liées à la taxe de séjour, au droit de terrasse (calcul effectué sur la surface de la terrasse 2019 minorée de 25%), aux droits de marché, aux entrées de l'aire de camping car pour un montant de 120 000€.

Les dépenses réelles d'investissement sont de 1 750 000€ environ dont 300 000€ de remboursement de capital d'un court terme TVA et de restes à réaliser pour un montant de 758 000€ liés à la construction du Pôle animation. Les autres dépenses correspondent aux remboursements des emprunts, aux frais d'études pour la démarche Aménagement Durable de la Station (ADS), à des achats de matériel pour les espaces verts, à des réhabilitations de murs (cimetière, autour de l'église...). Les recettes proviennent de la vente d'un terrain, du remboursement de TVA et de la taxe locale d'équipement et des différentes subventions.

Adopté par 13 voix pour et 1 voix contre (M. Raoux-Cassin)

3- Bois et Forêts

Le budget « forêt » est alimenté par les ventes prévisionnelles de bois (120 000€). En investissement, nous trouvons des restes à réaliser pour l'achat d'une « landaise » (23 400€) et le remboursement d'emprunt (40 840€). Notons dans les charges de fonctionnement une somme de 27 000€ transférée au budget de la commune pour la mise à disposition des agents communaux travaillant en forêt.

Adopté par 13 voix pour et 1 abstention (M. Raoux-Cassin)

4- Maison de la petite enfance

Cette année, le budget met en exergue un déficit attendu de 120 000€ car les salaires ont été versés mais les recettes seront beaucoup plus faibles du fait de la pandémie de coronavirus.

Adopté par 13 voix pour et 1 abstention (M. Raoux-Cassin)

5 - Photovoltaïque

Les panneaux photovoltaïques de l'école ont permis une rénovation à moindre frais des toits ; en 2020 nous payons la dernière annuité. Une aide du budget de la commune de 9 738€ permet d'équilibrer le budget photovoltaïque. Les différentes aides seront remboursées à partir de l'année prochaine.

Le toit photovoltaïque de Pôle animation va produire de l'électricité à partir de fin juillet. Notons que, là aussi, cette installation a permis le remplacement de l'ancien toit amianté sans faire appel au budget de la commune.

Adopté par 13 voix pour et 1 abstention (M. Raoux-Cassin)

6 - Lotissement du Pin Franc

Il reste un terrain à vendre pour un prix de 84 100€ HT.

Adopté par 12 voix pour et 2 abstentions (M. Raoux-Cassin et Mme Chadoutaud)

7 - Lotissement les Ecureuils

Une somme de 400 000€ TTC est inscrite pour faire face aux travaux de viabilisation et de maîtrise d'œuvre. Le lotissement comptera une vingtaine de lots de 500m² environ et la future maison Ages et Vie

Adopté par 12 voix pour et 2 abstentions (M. Raoux-Cassin et Mme Chadoutaud)

8 - Programme de travaux ONF

En régie communale : des travaux d'élagage, de préparation de sol pour plantations, débroussaillage, taille de formation pour un montant de 11 500€

Travaux en entreprise pour un montant total de 6 400€

Soit un total de 17 900€

Adopté par 13 voix pour et 1 abstention (M. Raoux-Cassin)

9 - Avenant contrat cession récolte de liège

Madame le Maire demande l'autorisation de signer un avenant pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020 entre la commune de Moliets et la Société AGGLOLUX pour le prélèvement de liège

Adopté à l'unanimité

10 - Vente terrain Pin Franc

Une délibération avait été prise pour vendre ce terrain de à un couple qui s'est désisté faute de financement. Un autre couple avait fait connaître son intérêt pour l'acquisition de ce terrain. Ce couple est toujours est toujours intéressé. Il s'agit de Mme Polizy et M. Vives

Madame le Maire propose que ce terrain lui soit proposé au même prix, à savoir: 84 100€ HT.

Adopté à l'unanimité

11 - Convention de location de logements communaux à titre précaire et révocable pour les CRS et Vigiles

Mme le Maire demande l'autorisation de signer des conventions de logement pour la période allant de début juillet à fin Août, la contribution étant de 733€ par logement à savoir :

2 chalets pour 2 CRS sur les 5 CRS affectés à Moliets

1 logement pour les 4 vigiles

Adopté à l'unanimité

12- Proposition de commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Il faut présenter 12 titulaires et 12 suppléants. Dans chaque catégorie, 6 seulement seront retenus par le service des impôts

Mme le Maire propose

Titulaires : Pilate Christine, Lagueyrie Claudie, Anne Marie Cancoüet, Gaillard Jacques, Fradin Michel, Fresches François, Dupouy Jean Louis, Monseigne André, Faye Chantal, Castagnet Chantal, Lesca Jacques, Laidet Jean Charles

Suppléants : Saint-Marc François, Bihan Michel, Mollet Mireille, Amarou Jacques, Canet Jean Pierre, Millet Claude, Bergesol Christiane, Larrieu Jean Louis, **Bogneko** Christian, Silvestre Christian, Chadoutaud Jacqueline, Champeau Daniel

Adopté par 13 voix pour et 1 abstention (M. Raoux-Cassin)

13 – Retrait du Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels (SMGMN) et adhésion de la commune de Morcenx-la-Nouvelle à la compétence surveillance du SMGBL

Mme le Maire propose de voter le retrait du SMGMN de la compétence surveillance au SMGBL et l'adhésion de Morcenx la Nouvelle à la compétence surveillance

Adopté par 13 voix pour et 1 abstention (M. Raoux-Cassin)

Questions diverses

Mme le Maire informe le Conseil

- qu'un des logements communaux de la Gare s'est libéré le 20 juin et qu'il a été proposé à une femme en instance de divorce et mère de deux enfants en bas âge.
- De la réception de 4 offres de sociétés de surveillance ; Deux options 2 ou 4 vigiles. L'option de 4 vigiles a été privilégiée. La société retenue est la moins-disante CT PRO pour 31 048€ TTC
- Réparation des cloches : le devis a été signé le 7 février. Après plusieurs relances, l'intervention aura lieu le 7 juillet

Jean Louis Beillard informe le Conseil que le SMGBL dont le commun fait parti, a finalisé des partenariats avec 3 entreprises :

- La société AVENES qui va distribuer à tous les NS 3 produits différents de crème solaire et une serviette de bain
- GROUPAMA qui va équiper tous les postes de secours en bracelet de plage destinés aux enfants sur lequel figurera le N° de tél. de la personne accompagnante.
- QUIKSILVER qui va livrer des échantillons de tenues 2021 ; elles seront testées durant la saison et améliorées si besoin pour être livrées en mai 2021

Chantal FAYE :

- point sur les marchés : pas de marché nocturne du vendredi soir. Mise en place des marchés de jour les mardis et jeudis matins à compter du 2 juillet et le marché des créateurs le lundi soir à compter du 6 juillet place de la Bastide. Réouverture de la Galerie le vendredi 11 juillet.
- Qu'en est-il de l'éclairage de la place Rose. Réponse de M. Guillaumet : toujours en attente. Des lampes de remplacement seront mise en place
- Regrette l'absence de M. de Valicourt et donne lecture de ce quelle avait prévu de lui dire : « Vous avez publié le 29 juin sur les réseaux sociaux deux photos des poubelles de la Balise. Je partage votre avis quant à l'accueil fait aux touristes et j'ai ajouté : aux Moliétsois. Vous interrogez mais que fait la mairie de Moliets et Maâ ? Vous vous demandez donc ce que vous faites puisque vous êtes conseiller de cette commune. Chacun d'entre nous ici présent est en droit lorsqu'il constate des anomalies ou des problèmes sur la commune de venir en parler en Mairie. Il se trouve qu'au moment où vous avez pris ces photos nous étions sur place, M. Guillaumet, le garde champêtre et moi-même pour traiter d'un problème de terrasse avec le café de la plage ainsi que du problème des poubelles ; Pourquoi n'êtes vous pas venu vous joindre à nous. Je ne vous ai pas vu et je le regrette car je vous aurai invité à nous rejoindre pour participer à la réflexion. J'ai lu qu'en réponse à un commentaire à votre publication,

vous aviez prévu de les déplacer. Vos propositions sont les bienvenues, la concentration des restaurants et autres magasins sur cette place génère un nombre important de déchets ce à quoi il faut ajouter l'incivisme de certains citoyens touristes ou Moliétsois qui ne respectent rien. Ce n'est pas le seul endroit où les poubelles débordent malheureusement. Dommage que vous ne soyez pas repassé une demie heure plus tard car les éboueurs étaient passés et vous auriez pu constater qu'ils ne ramassent pas tout. Il n'y a pas un jour de la semaine y compris le week-end où M. Guillamet n'intervient pas auprès du Sitcom. Nous allons organiser dans les prochains jours des réunions avec les responsables du Sitcom et les commerçants concernés par quartier (Balise, Gourbets et Bastide). Si vous vous sentez concerné et souhaitez y participer, dites le mois, je vous adresserai une invitation »

S'ensuit un débat sur les constats de chacun sur les comportements des citoyens et le non respect des poubelles et des points tri.

La séance est levée à 21h25

Vu pour être affiché en date du 9 juillet 2020

La secrétaire de séance

